



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 18 décembre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
47	52

#### Date de convocation

**12 décembre 2024**

#### Habitat – Convention OPAH- RU 2025-2029

**N° de la délibération  
2024-778**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 18 décembre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mmes Laëtitia BOURJAT, Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Lyliane BURGUNDER), Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE (représentée par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Michel BRUNET, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Gérard ROBERTON, M. Vincent ROBIN, M. Alain SANDON, Mme Anne SCHMITT

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L 303-1 du Code de la construction et de l'habitation ;

**Considérant que l'étude pré-opérationnelle a conclu à la nécessité de renouveler le dispositif OPAH-RU sur les communes de Tournon, Tain et Saint-Félicien.** L'objectif de rénovation de logements est fixé à 102 logements rénovés.

Deux réponses sont proposées pour la prochaine OPAH :

- ✓ **enclencher le volet coercitif** en complément de la poursuite d'aides incitatives orientées sur les travaux lourds : la rénovation des logements pour cette OPAH-RU 2025-2030 pourra s'appuyer sur un volet coercitif plus volontariste avec une action engagée sur les immeubles prioritaires (opération de restauration immobilière).
- ✓ **élargir le périmètre de l'OPAH sur Tain** : sur cette commune le choix a été fait d'élargir le dispositif en direction des quais et non plus seulement le long de la RN. Deux objectifs : rénover le parc de logement de ces quartiers et enclencher une dynamique par des rénovations moins complexes pour « donner à voir » et favoriser une sortie des projets dans un second temps sur la RN7.

102 logements à rénover	ENGAGEMENTS	Logements aidés	Façades aidées	Subventions aux travaux		Ingénierie		Dispositifs complémentaires		TOTAL
				total (hors façades)	moyenne par an (hors façades)	total	moyenne par an	Façades	Etude d'éligibilité ilot	
1,97 ETP	ANAH *	102		2 376 654 €	475 331 €	596 658 €	119 332 €	0 €	20 833 €	2 994 145 €
	EPCI	72	32	603 690 €	120 738 €	94 381 €	18 876 €	80 000 €	0 €	778 071 €
	Tournon-sur-Rhône	33	19	290 000 €	58 000 €	0 €	0 €	48 770 €	14 583 €	353 353 €
	Tain-l'Hermitage	16	8	148 000 €	29 600 €	0 €	0 €	16 000 €	14 583 €	178 583 €
	Saint-Félicien	8	5	67 500 €	13 500 €	0 €	0 €	12 500 €	0 €	80 000 €
	Département	19		79 500 €	15 900 €	0 €	0 €	0 €	0 €	79 500 €

Les subventions de l'ANAH pour l'ingénierie sont basées sur une part fixe et une part variable. Le reste à charge de l'agglomération pour l'ingénierie dépendra du nombre de dossiers accompagnés déposés auprès de l'ANAH.

Considérant le projet de convention ;

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement Habitat du 26 novembre ;

Considérant l'avis du bureau du 5 décembre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention OPAH-RU 2025-2030 avec l'ANAH,
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer les avenants à la convention,
- ✓ **AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre,
- ✓ **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les aides des partenaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 18 décembre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 20/12/2024

Qualité : Le président ArcheAgglo